

## Typologie des exploitations agricoles des Pays de la Loire

N°2013-1 – Décembre 2013

La prise en compte des éléments structurants l'organisation du travail, en particulier la répartition du temps de travail nécessaire à la conduite de chacun des ateliers de production agricole (voir méthodologie), a permis de classer les 34 358 exploitations ligériennes. Les principaux résultats de cette étude sont consignés dans les publications relatives à chacune des filières analysées (16 études publiées et une note précisant la méthodologie suivie). Ce document présente une synthèse générale de ces principaux résultats.

### Les Pays de la Loire, une région d'une grande diversité agricole

En 2010, 34 358 exploitations agricoles sont recensées en Pays de la Loire. L'agriculture couvre 2 103 000 ha de SAU, plaçant la région en 3<sup>e</sup> position nationale. L'agriculture régionale est très employeuse de main d'œuvre : 64 650 UTA<sup>1</sup> (2<sup>e</sup> rang national) ont été comptabilisées dans les exploitations dont 31 % sont des UTA salariées. L'emploi salarié agricole représente 2 % des emplois salariés de la région.

La région se distingue par une agriculture d'une riche diversité, tant sur le plan des productions agricoles présentes (animales autant que végétales) que sur les différents types

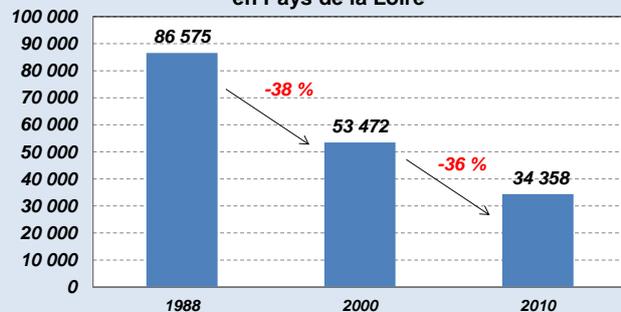
d'organisation des exploitations. 26 % des exploitations, soit 9 049, sont classées « petites exploitations agricoles ». Une exploitation est considérée petite quand son PBS<sup>2</sup> n'excède pas 25 000 €.

Les 3/4 des exploitations ligériennes (25 309 exploitations) dégagent un chiffre d'affaires supérieur à 25 000 €. Elles comptabilisent 95 % des surfaces agricoles de la région et emploient 93 % des UTA salariées et non salariées des exploitations régionales. En moyenne, leur taille est de 79 ha et 2,4 UTA y travaillent.

#### Comparaison à 2000

- La région a perdu 36 % de ses exploitations agricoles entre 2000 et 2010.
- Les terres agricoles se sont réduites de 67 000 ha sur cette période soit un retrait de 3,1 % de la SAU.

L'évolution du nombre d'exploitations agricoles en Pays de la Loire

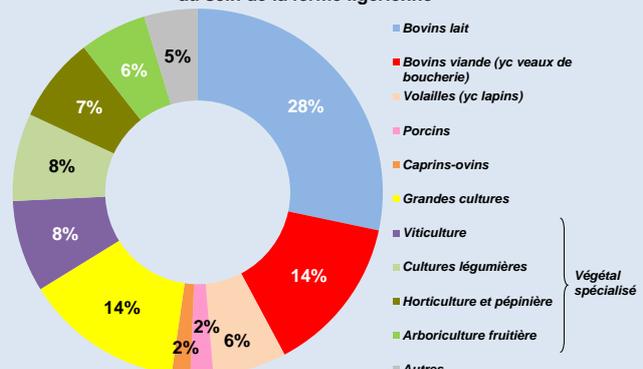


Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

#### Les UTA dans les exploitations agricoles ligériennes

- L'atelier bovin lait est le 1<sup>er</sup> employeur de main d'œuvre agricole : 28 % des UTA comptabilisées dans les exploitations des Pays de la Loire
- Le végétal spécialisé est fortement employeur de main d'œuvre : 29 % du temps de travail passé dans les exploitations lui est consacré

Répartition du temps de travail par atelier de production au sein de la ferme ligérienne



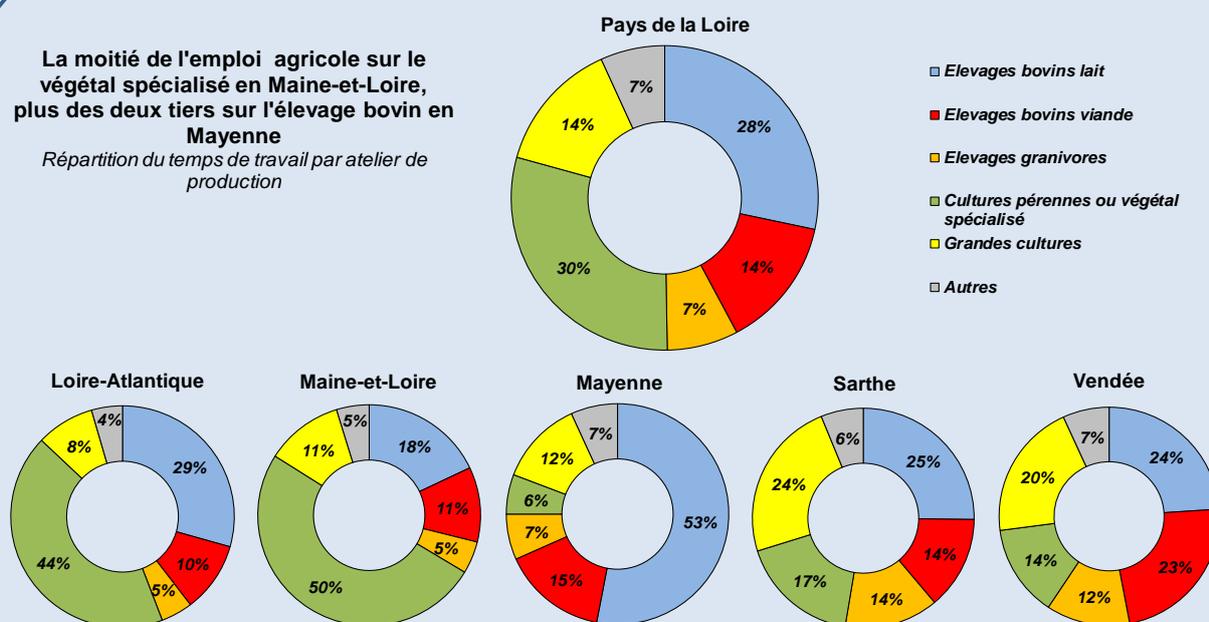
Lecture : au sein de la ferme ligérienne, l'atelier lait mobilise 28 % du temps de travail  
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

<sup>1</sup> UTA : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an

<sup>2</sup> PBS (produit brut standard) : c'est un potentiel de production des exploitations calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et cheptels)

La moitié de l'emploi agricole sur le végétal spécialisé en Maine-et-Loire, plus des deux tiers sur l'élevage bovin en Mayenne

Répartition du temps de travail par atelier de production



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

## Les exploitations avec dominance d'une production sont majoritaires

**5 % des exploitations, soit 1 594, sont de grande taille avec au moins 2 ateliers employant chacun au minimum 1 UTA.** Ces exploitations, dites « multi - ateliers de taille importante », sont majoritairement sociétaires. Chaque atelier est le plus souvent conduit comme une exploitation spécialisée. Ces exploitations ont les SAU les plus grandes (175 ha en moyenne) et utilisent ainsi 13 % de la SAU régionale. Elles sont très employeuses de main d'œuvre (9 % des UTA), en moyenne 3,5 UTA y travaillent. Les 2/3 d'entre elles ont un atelier bovin (plutôt bovin lait) associé soit à des grandes cultures (cas le plus fréquent) soit à des volailles, du porc ou du végétal spécialisé.

**3 685 exploitations (11 %) ont plusieurs ateliers de production dont un, au plus, peut mobiliser une unité de travail et dont aucun**

n'utilise plus de 60 % de temps de travail de l'exploitation. On parle ainsi d'exploitations **sans dominance de production**. Leur SAU moyenne est de 75 ha et elles emploient en moyenne 2 UTA. 55 % d'entre elles sont des exploitations bovines associant pour moitié de la volaille et/ou des grandes cultures.

**58 % des exploitations ligériennes, plus de 20 000 exploitations, sont des exploitations où une production domine en temps de travail**, c'est-à-dire que plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation lui est consacré. Elles regroupent 69 % de la SAU régionale et près des 3/4 des UTA. En moyenne, leur SAU s'élève à 72 ha et 2,4 UTA y travaillent. C'est le profil d'exploitations le plus rencontré en Pays de la Loire, avec une forte présence d'exploitations à dominante bovine.

## Les exploitations des Pays de la Loire selon le type d'organisation

	nombre exploitations	% exploitations	SAU	SAU (%)	UTA	UTA (%)
Ensemble des exploitations	34 358	100%	2 103 393	100%	64 656	100%
Petites exploitations	9 049	26%	96 721	5%	4 340	7%
Exploitations hors petites	25 309	74%	2 006 672	95%	60 316	93%
Exploitations multiateliers de taille importante	1 594	5%	278 636	13%	5 609	9%
Exploitations avec plusieurs productions sans dominance	3 685	11%	277 604	13%	7 512	12%
Exploitations avec dominance d'une production	20 030	58%	1 450 433	69%	47 195	73%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

## Des exploitations à « dominante bovine » en nombre

(Voir arborescence page 5)

71 % des exploitations avec dominance d'une production ont une dominante animale et 22 % une dominante végétale (7 % sont classées dans une autre production non répertoriée ; pour moitié ce sont des exploitations équinées). A elles seules, les exploitations à dominante bovine représentent 60 % des exploitations avec dominance d'une production. Une autre spécificité des Pays de la Loire est la forte présence de végétal spécialisé : 16 % des exploitations avec dominance d'une production le sont en végétal spécialisé. On retrouve ensuite les volailles et les grandes cultures représentant chacune 6 % des exploitations à dominance d'une production.

## Une forte spécialisation des exploitations ligériennes

Parmi les exploitations ligériennes hors petites, 45 % sont strictement spécialisées : une spécialisation marquée de nos exploitations agricoles est ainsi à relever.

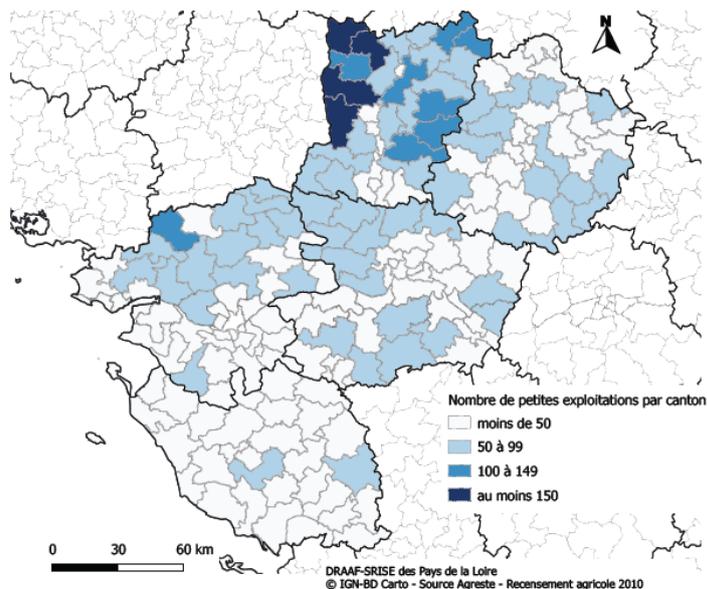


<sup>1</sup> exploitations : hors petites exploitations  
<sup>2</sup> autre : la moitié avec dominance équinées

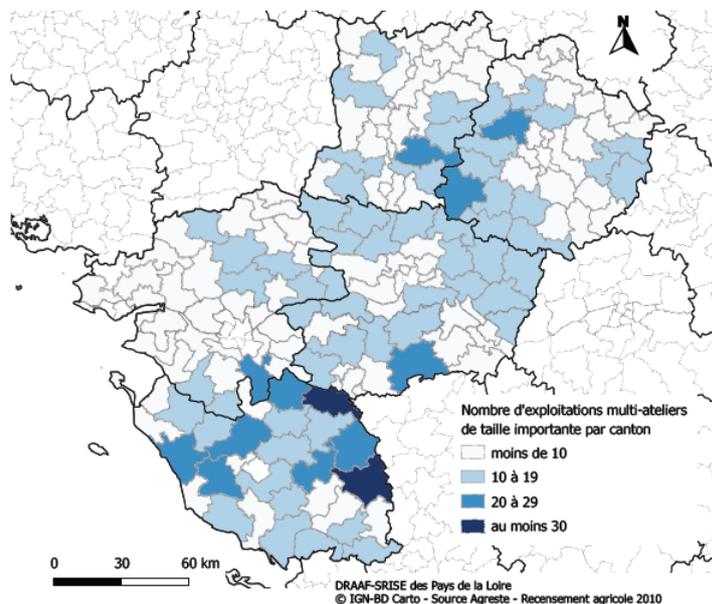
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les taux les plus élevés sont observés en viticulture (68 %) et en horticulture ornementale (57 %), les moins élevés en porc, volaille et veaux de boucherie (moins de 20 %).

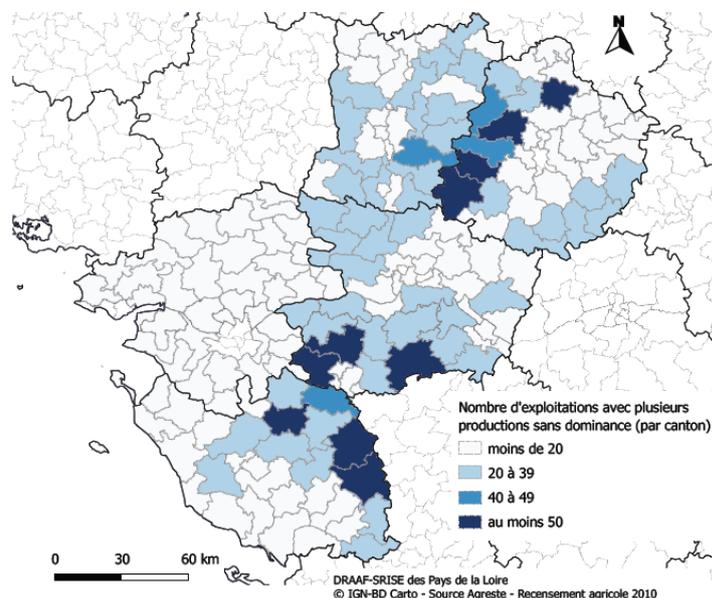
Typologie des exploitations agricoles en Pays de la Loire  
 Les 9 049 petites exploitations ligériennes

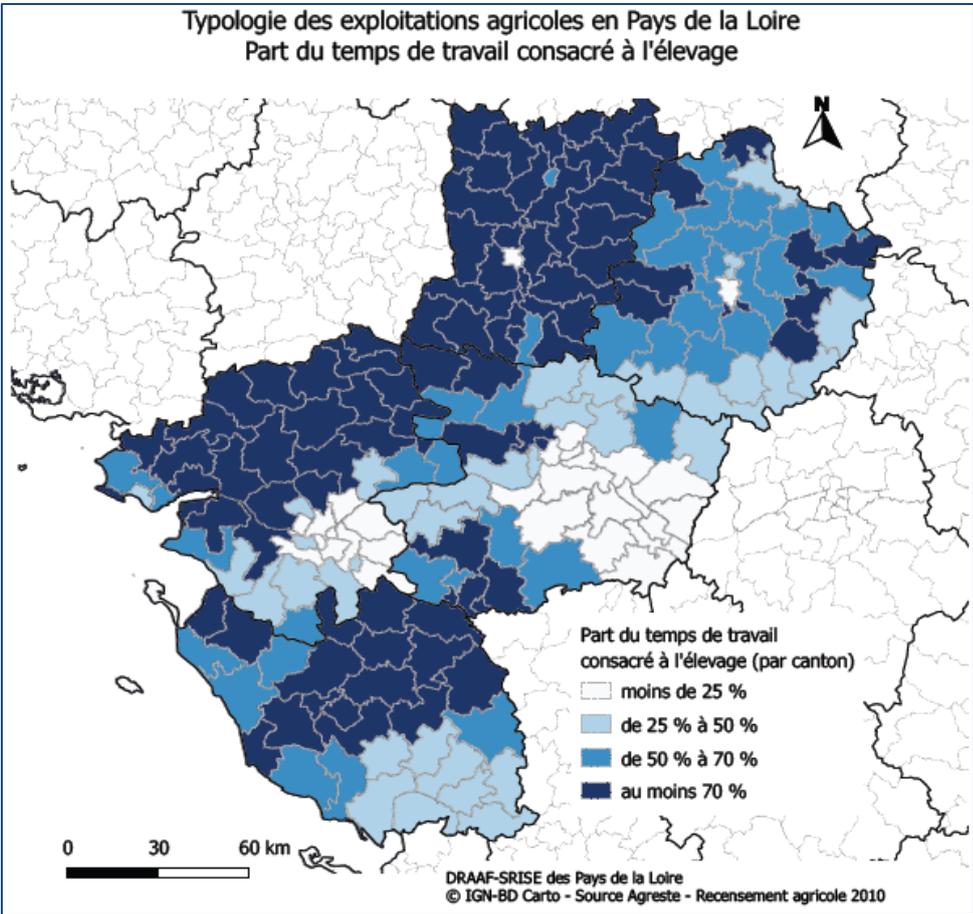
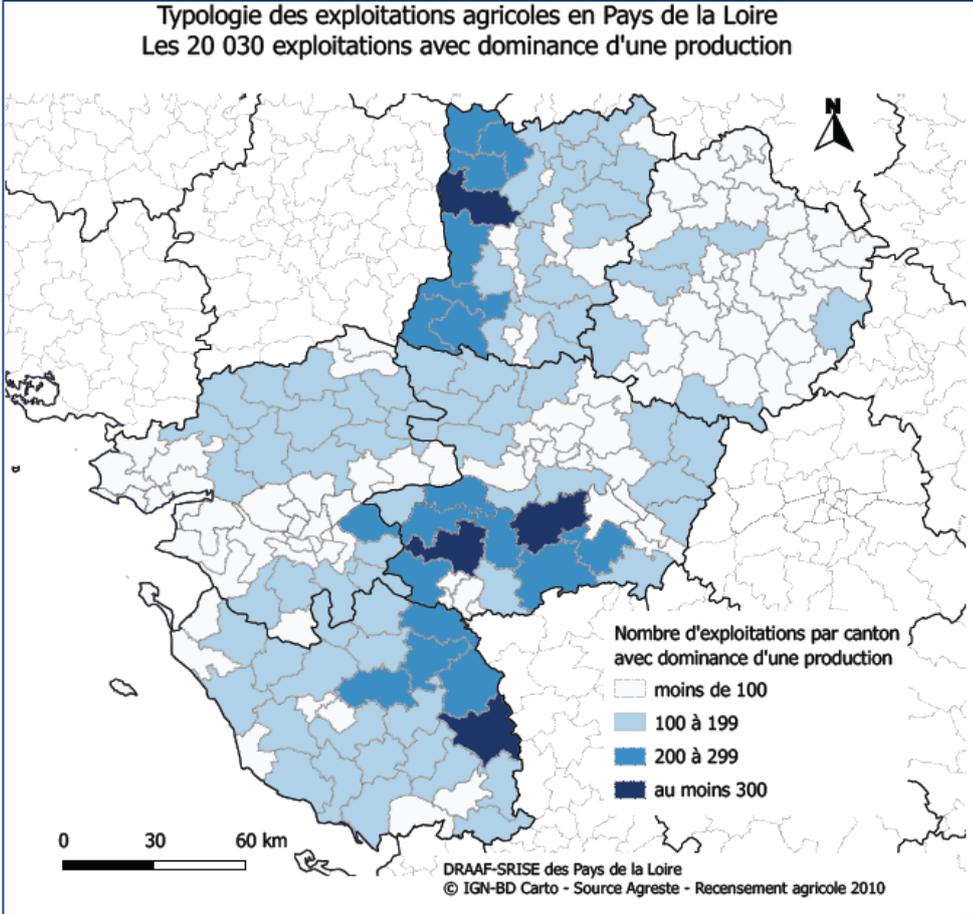


Typologie des exploitations agricoles en Pays de la Loire  
 Les 1 594 exploitations multi-ateliers de taille importante



Typologie des exploitations agricoles en Pays de la Loire  
 Les exploitations avec plusieurs productions sans dominance





**34 358 Ensemble des exploitations des Pays de la Loire**  
 UTA = 64 656  
 1,88 UTA/exp

SAU = 2 103 393 ha  
 61 ha / expl

- 301 780 lapines
- 139 897 truies
- 235 805 veaux de boucherie
- 1 049 895 places d'engraissement (PE)
- 451 262 vaches allaitantes (VA)
- 5 139 474 poules pondeuses (PP)
- 3 504 058 362 lait de vache (L)
- 114 278 chèvres
- 108 244 brebis
- 5 255 656 m<sup>2</sup> volailles de chair

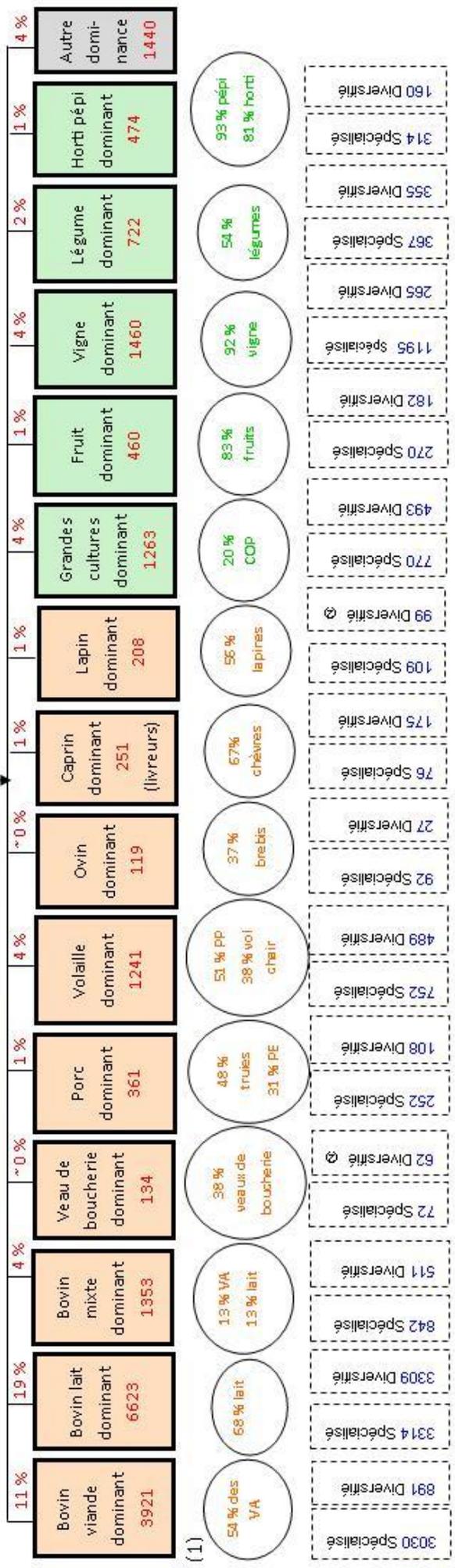
- 9 549 ha fruits
- 13 001 ha légumes (surface des parcelles)
- 790 799 ha COP (céréales oléo protéagineux)
- 2 380 ha pépinière
- 35 821 ha vigne
- 1 069 ha horticulture

**9 049 Petites exploitations**  
 (26 % des exploitations)  
 (5 % SAU ; 11 ha / expl) (7 % UTA ; 0,48 UTA / expl)

**Exploitations multi productions**

- **1 594 Multi ateliers de taille importante (5 %)**  
 (13 % SAU ; 175 ha / expl) (8,5 % UTA ; 3,52 UTA / expl)
- **3 685 Exploitations avec plusieurs productions sans dominance (11 %)**  
 (13 % SAU ; 75 ha / expl) (11,5 % UTA ; 2,04 UTA / expl)

**20 030 exploitations avec dominance d'une production (58%)**  
 (69 % SAU ; 72 ha / expl)  
 (73 % UTA ; 2,36 UTA / expl)



(1) : Part des productions dans les systèmes « dominant » : en effectifs pour les productions animales (sauf références laitières en litres et volaille de chair en m<sup>2</sup>) et en ha pour les productions végétales  
 (2) : les effectifs d'exploitations diversifiés consignés dans les publications relatives aux filières : veaux de boucherie et lapins comptabilisent l'ensemble des non spécialisés. Ceux portés sur cette arborescence correspondent aux exploitations diversifiées consacrant au moins 60 % du temps de travail à l'atelier considéré.

## Les caractéristiques des systèmes dominants animaux

	Nombre exploitations	% exploitations / exploitations en ayant	SAU moyenne	UTA / exploitation	% UTA salariés	Part exploitation dont le plus âgé a plus de 50 ans	Nombre moyen d'animaux	Unités	% animaux / total espèce
<b>Bovin viande dominant</b>	<b>3 921</b>	<b>37%</b>	<b>88</b>	<b>1,4</b>	<b>8%</b>	<b>51%</b>	<b>62</b>	<b>VA</b>	<b>54%</b>
Spécialisés	3 030	29%	82	1,4	7%	53%	60	VA	40%
Diversifiés	891	8%	109	1,7	10%	46%	71	VA	14%
<b>Bovin lait dominant</b>	<b>6 623</b>	<b>82%</b>	<b>85</b>	<b>2</b>	<b>7%</b>	<b>49%</b>	<b>358 000</b>	<b>litres lait</b>	<b>68%</b>
Spécialisés	3 314	41%	68	1,8	6%	50%	320 000	litres lait	30%
Diversifiés	3 309	41%	102	2,2	8%	49%	396 000	litres lait	37%
<b>Porc dominant</b>	<b>361</b>	<b>19%</b>	<b>26</b>	<b>2,14</b>	<b>46%</b>	<b>49%</b>	<b>232</b>	<b>truies<sup>1</sup></b>	<b>48%</b>
Spécialisés	252	13%	12	2,10	51%	50%	258	truies <sup>1</sup>	34%
Diversifiés	109	6%	60	2,22	35%	45%	186	truies <sup>1</sup>	14%
<b>Volaille dominant</b>	<b>1 241</b>	<b>20%</b>	<b>20</b>	<b>1,93</b>	<b>41%</b>	<b>44%</b>	<b>1 900</b>	<b>m2 volaille de chair<sup>2</sup></b>	<b>37%</b>
Spécialisés	752	12%	4	1,92	48%	46%	1 850	m2 volaille de chair <sup>2</sup>	20%
Diversifiés	489	8%	43	1,96	29%	42%	2 000	m2 volaille de chair <sup>2</sup>	17%
<b>Ovin dominant</b>	<b>119</b>	<b>5%</b>	<b>61</b>	<b>1,39</b>	<b>12%</b>	<b>53%</b>	<b>336</b>	<b>brebis</b>	<b>37%</b>
Spécialisés	92	4%	53	1,27	12%	55%	296	brebis	25%
Diversifiés	27	1%	91	1,81	11%	44%	469	brebis	12%
<b>Caprin dominant (livreurs)</b>	<b>251</b>	<b>32%</b>	<b>55</b>	<b>2,08</b>	<b>15%</b>	<b>30%</b>	<b>305</b>	<b>chèvres</b>	<b>67%</b>
Spécialisés	76	10%	31	1,75	12%	25%	266	chèvres	18%
Diversifiés	175	23%	65	2,23	16%	32%	322	chèvres	49%
<b>Lapin dominant</b>	<b>208</b>	<b>20%</b>	<b>22</b>	<b>1,68</b>	<b>24%</b>	<b>39%</b>	<b>810</b>	<b>lapines</b>	<b>56%</b>
Spécialisés	109	11%	4	1,36	21%	40%	740	lapines	27%
Diversifiés	99	10%	42	2,03	27%	37%	888	lapines	29%

<sup>1</sup> : chez les en ayant N et NE

<sup>2</sup> : chez les en ayant

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pdl

**Clé de lecture** : 3921 exploitations consacrent plus de 60 % du temps de travail à l'atelier bovin viande (hors exploitations avec un petit atelier bovin). Elles représentent 37 % des exploitations ayant des bovins viande et concentrent 54 % des vaches allaitantes.

## Les caractéristiques des systèmes dominants végétaux

	Nombre exploitations	% exploitations / exploitations en ayant	SAU moyenne	UTA / exploitation	% UTA salariés	Part exploitation dont le plus âgé a plus de 50 ans	nombre moyen d'ha	Unités	% cultures / total
<b>Grandes cultures dominant</b>	<b>1 263</b>	<b>6%</b>	<b>141</b>	<b>1,52</b>	<b>16%</b>	<b>51%</b>	<b>126</b>	<b>céréales oléoprotéagineux</b>	<b>20%</b>
Spécialisés	770	3%	135	1,34	14%	53%	125	céréales oléoprotéagineux	12%
Diversifiés	493	2%	150	1,81	18%	47%	128	céréales oléoprotéagineux	8%
<b>Fruit dominant</b>	<b>452</b>	<b>63%</b>	<b>36</b>	<b>6,60</b>	<b>81%</b>	<b>58%</b>	<b>17</b>	<b>fruits</b>	<b>83%</b>
Spécialisés	270	38%	26	8,70	86%	58%	21	fruits	59%
Diversifiés	182	26%	51	3,60	62%	58%	13	fruits	24%
<b>Vigne dominant</b>	<b>1 460</b>	<b>64%</b>	<b>32</b>	<b>3,40</b>	<b>56%</b>	<b>47%</b>	<b>23</b>	<b>vigne</b>	<b>93%</b>
Spécialisés	1 195	52%	26	3,35	56%	46%	23	vigne	78%
Diversifiés	265	12%	58	3,62	55%	50%	20	vigne	15%
<b>Légumes dominant</b>	<b>722</b>	<b>40%</b>	<b>20</b>	<b>5,82</b>	<b>73%</b>	<b>49%</b>	<b>10</b>	<b>surface des parcelles</b>	<b>55%</b>
Spécialisés	367	20%	13	6,59	77%	51%	11	surface des parcelles	31%
Diversifiés	355	20%	27	5,03	69%	48%	9	surface des parcelles	24%
<b>Horticulture pépinière dominant</b>	<b>474</b>	<b>66%</b>	<b>16</b>	<b>8,23</b>	<b>82%</b>	<b>48%</b>	<b>2,4</b>	<b>horticulture</b>	<b>82%</b>
Spécialisés	314	44%	8	8,67	83%	49%	2,5	horticulture <sup>1</sup>	60%
Diversifiés	160	22%	33	7,37	81%	46%	2,3	horticulture <sup>2</sup>	22%

<sup>1</sup> : 16,3 ha en pépinière ; 60 % des surfaces en pépinières

<sup>2</sup> : 11 ha en pépinière ; 33 % des surfaces en pépinières

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pdl

### Des profils qui diffèrent selon la production dominante.

En productions animales, le système dominant n'est pas le plus répandu, excepté en bovin lait où 82 % des exploitations laitières sont des exploitations à dominante bovin lait. En production ovine, seules 5 % des exploitations ont une dominante ovine. La SAU des exploitations à dominante porc, volaille ou lapin dépasse tout

juste les 20 ha alors qu'elle est trois à quatre fois plus élevée dans les exploitations à dominante herbivore (autour de 60 ha pour les ovins et caprins et plus de 85 ha pour les bovins). L'emploi moyen mobilisé par les exploitations à dominante animale est assez homogène : en moyenne 2 UTA, un peu moins toutefois pour les exploitations ovines ou bovin viande dominant. En revanche, le poids du salariat, faible dans les exploitations à

dominante herbivore, est particulièrement important en exploitation à dominante porc ou volaille (respectivement 46 % et 41 % des UTA sont des salariés). Dans l'ensemble des exploitations moyennes et grandes, 1/3 des UTA sont salariées.

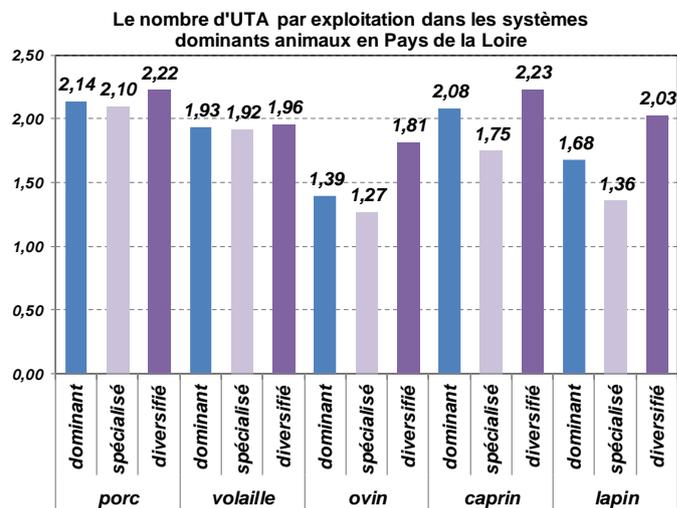
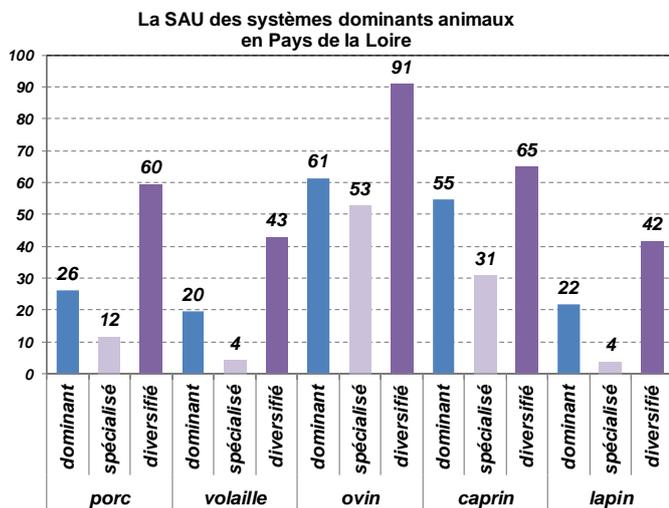
En productions végétales, le système dominant est très représenté, excepté en grandes cultures : les 2/3 des exploitations fruitières, viticoles ou en horticulture et pépinière sont dans ce cas. En exploitation légumière, le système dominant est présent à 40 %. La SAU des exploitations à dominante végétal spécialisé est très peu élevée : entre 15 et 40 ha. Par contre, en système dominant grandes cultures, la SAU atteint en moyenne 141 ha. Les systèmes dominant végétal spécialisé sont employeurs de main d'œuvre : 6 à 8 UTA en moyenne, un peu moins en vigne où la mécanisation est plus forte. En grandes cultures, le nombre d'UTA est plus faible : 1,5 UTA en moyenne. L'emploi de salariés est en outre très

important en végétal spécialisé, il représente 82 % des UTA en horticulture et pépinières. A contrario, seulement 16 % des UTA sont salariées en grandes cultures.

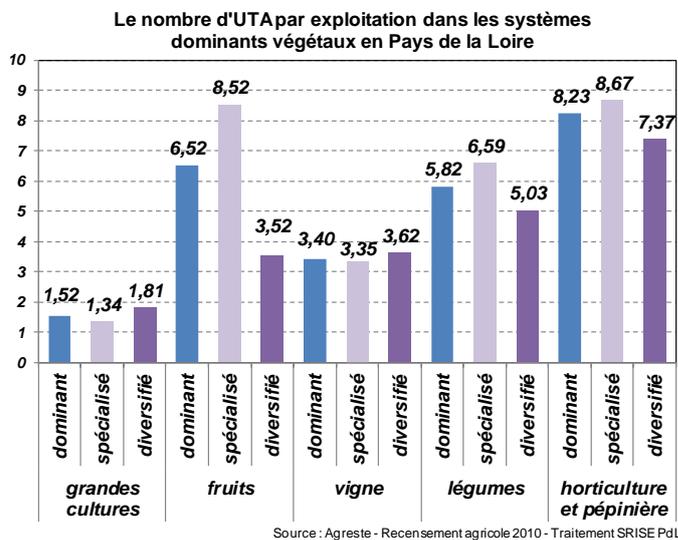
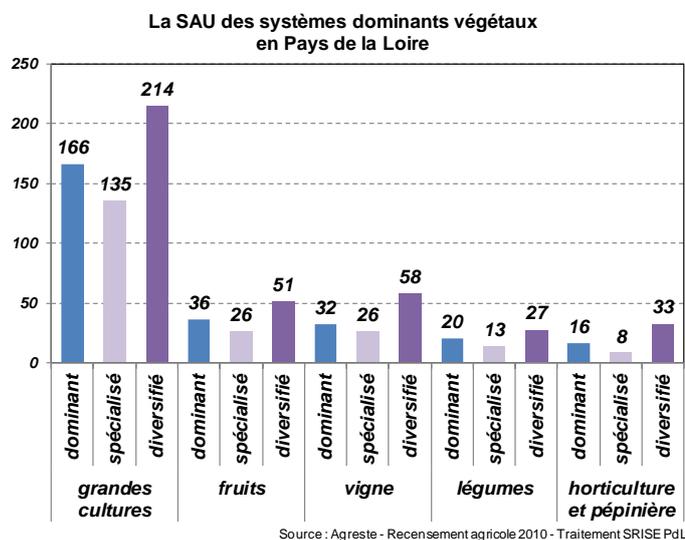
Parmi les exploitations hors petites, 50 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans. La fréquence des exploitants de plus de 50 ans est plus faible dans les exploitations à dominante volaille (44 %), lapins (39 %), et caprins (30 %) alors que ce taux atteint 58 % en exploitation à dominante fruitière.

Les productions très utilisatrices de main d'œuvre, très structurantes au niveau de l'organisation du travail s'avèrent fort logiquement dominantes en temps de travail sur l'exploitation. Le travail s'organise autour de ces productions. C'est ainsi qu'en production laitière ou en végétal spécialisé on trouvera majoritairement des systèmes dominants.

### Les systèmes dominants animaux



### Les systèmes dominants végétaux



La typologie des systèmes d'exploitation est une représentation de la diversité desdits systèmes reposant sur la distinction des types d'exploitation à partir de critères discriminants.

Les objectifs de la typologie visent à :

- disposer d'une grille de lecture pour la connaissance des systèmes agricoles ;
- déterminer les principales caractéristiques des systèmes d'exploitation ;
- localiser et quantifier la production ;
- construire des outils d'aide à la décision et d'étude : outils d'analyse de l'amont des filières agroalimentaires ligériennes ;
- mieux cibler les actions vers les agriculteurs qui en ont le plus besoin

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »).

Deux types de critères discriminants ont été utilisés :

- les seuils traceurs : seuils établis « à dire d'experts » en dessous desquels l'on considère que la production est marginale sur l'exploitation. Ils permettent de qualifier le caractère diversifié ou non diversifié d'une exploitation selon qu'il y a ou non dépassement de ces seuils traceurs (association de productions) ;

- les « OTEX temps » : ce sont des équivalences de temps nécessaire à la conduite d'un atelier de production agricole. Elles ont été élaborées « à dire d'experts » (valeur pour 1 UTA). Elles permettent de distinguer différents types d'organisation :
  - Les **exploitations multi - ateliers de taille importante (> 1 UTA)** : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins 1 UTA.
  - Les **exploitations avec une dominance de production** : un atelier est dominant quand le temps de travail passé sur ce dernier dépasse 60 % du temps de travail de l'exploitation. Parmi elles, on distingue :
    - o Les **exploitations spécialisées** : une production est dominante sur l'exploitation en temps de travail. Les autres ateliers ne sont pas significativement présents (en dessous du « seuil traceur » propre à chaque orientation).
    - o Les **exploitations diversifiées** : une production est dominante sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
  - Les **exploitations sans ateliers dominants** : plusieurs ateliers sont présents sur l'exploitation mais aucun ne domine en temps de travail.